

MAIRIE DE GRENAY



GRENAY

VILLE DYNAMIQUE



BASSIN
MINIER
NORD - PAS DE CALAIS
PATRIMOINE MONDIAL



Monsieur Christian CHAMPIRE
Maire de GRENAY

à

Monsieur Gabriel KUNDE
Chef de Cabinet

mercredi, le 23 décembre 2015.

Monsieur le Chef de Cabinet,

Je vous remercie d'avoir pris la peine de répondre à mon précédent courrier concernant la situation de Georges Ibrahim Abdallah. Maire d'une petite ville du Pas-de-Calais et enseignant d'histoire-géographie depuis près de 30 ans, je peux mal maîtriser les arcanes administratives et judiciaires, donc j'apprécie pleinement les précisions et renseignements que vous avez jugé bon de me donner.

Il me semble, tout de même, qu'un arrêté ministériel d'expulsion est un acte administratif et non un acte judiciaire. Je suis même presque persuadé que c'est le ministre de l'Intérieur, et non la Garde des Sceaux, qui en a la responsabilité. C'est pourquoi je vous renouvelle la demande d'arrêté d'expulsion pour que vous la transmettiez à Monsieur le Ministre.

Évidemment, tant que Georges Ibrahim Abdallah restera emprisonné, cet arrêté ne pourra être exécuté mais s'il advenait que la justice indépendante de notre pays décidait de son élargissement alors l'arrêté étant signé, il serait opérationnel. Monsieur le premier Ministre vient de s'exprimer en ce sens au sujet de la déchéance de nationalité.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Chef de Cabinet,** l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement

le Maire,
Christian CHAMPIRE

Cepin

MAIRIE de GRENAY - place Pasteur - 62160 GRENAY - www.grenay.fr